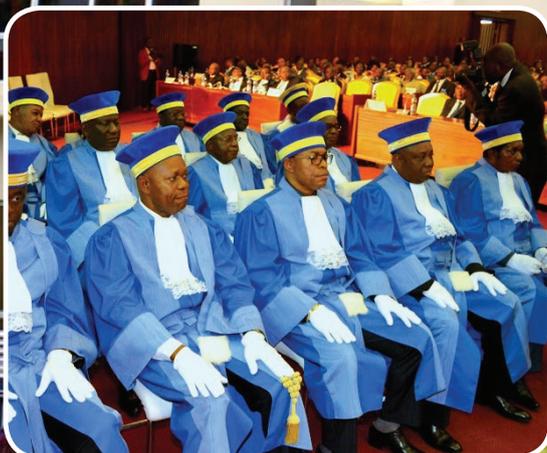




Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

Volume VII - N°44 • Avril 2015

ECHOS *de la* MONUSCO



Le secteur sécuritaire
Un socle du
développement
en RD Congo

La réforme sécuritaire, l'Alpha et l'Omega de la paix en RDC

Par Charles A. Bambara/MONUSCO*

Pour de nombreux pays en situation de post-conflit ou ceux qui sont confrontés à des défis sécuritaires, la réforme du secteur de sécurité reste souvent un passage obligé.

Ici en République démocratique du Congo, cette Réforme du Système de la Sécurité (RSS) est généralement définie comme une des principales priorités dans les plans et visions élaborés tant par le Gouvernement que par la Communauté internationale ; priorité largement comprise comme essentielle pour la stabilisation et le développement du pays.

Les défis sécuritaires sont immenses : environ quarante trois groupes armés existent dans l'Est du pays. Les nombreux conflits qui ont émaillé l'histoire de la RDC depuis 1997 ont mis à rude épreuve les forces de sécurité nationale.

La MONUSCO et les partenaires bilatéraux de la RDC ont soutenu l'Etat afin de renforcer la sécurité et d'apporter une solution durable aux conflits internes et de créer un environnement favorable au climat des affaires. C'est pourquoi la toute dernière Résolution 2211 du Conseil de Sécurité des Nations Unies demande, entre autres, au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC : *"d'offrir ses bons offices, ses conseils et son appui au gouvernement de la RDC, afin de l'encourager à s'investir plus rapidement dans la Réforme du secteur de la sécurité...en formulant une stratégie nationale visant à créer des institutions efficaces"*.

En effet, un système de sécurité global et de justice efficace est le fondement même de tout Etat qui souhaite créer les conditions d'un avenir meilleur pour ses populations. Force est de constater qu'en RDC il existe encore des incertitudes au plan sécuritaire même s'il y a un léger mieux. Pour briser cette dynamique qui paralyse de nombreux efforts nationaux et internationaux, il est indispensable de mener une véritable réforme des institutions sécuritaires, au même titre que de faire avancer certaines politiques publiques en matière de droits de l'Homme, de violences sexuelles et de protection civile.

L'Unité Réforme du secteur de la sécurité de la MONUSCO estime que non seulement il est possible de réaliser des progrès substantiels et durables dans ce domaine au cours de prochaines années, mais aussi qu'il est essentiel de le faire rapidement.

Les premiers progrès réalisés en termes d'avancées de différents cadres législatifs (police, justice et défense), l'adoption et la mise en œuvre de plans d'actions pour les réformes en cours constituent, sans aucun doute, un signal fort de volonté et d'appropriation nationale. Ces premiers progrès doivent être suivis par d'autres !

La MONUSCO, tel que stipulé dans son mandat défini dans la Résolution 2211 du Conseil de sécurité, est appelée à s'engager fermement en appui de ce long processus de réforme nationale. Dans son délicat rôle, la MONUSCO a la lourde responsabilité d'harmoniser les approches multiples pour qu'au final tous les appuis, tant bilatéraux que multilatéraux, soient complémentaires, coordonnés et cohérents. Il y a certes beaucoup de défis à relever sur les plans politique, économique, culturel, social mais les Congolais et la Communauté internationale ont les regards braqués sur les aspects sécuritaires car ils sont et demeurent l'Alpha et l'Omega de la paix en RDC ■

*Directeur de la Division de l'Information publique



Photo MONUSCO/Abel Kanavagh

Arrêt sur image

Mrs. Hervé Ladsous, le Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix et David Gressly, nouveau Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU observent le terrain lors d'un vol hélicoptère de la MONUSCO se rendant de Goma à Nyamilima, le 24 avril 2015

Sommaire

Actualité

- 3 Le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la MONUSCO
- 4 Hervé Ladsous : "L'ONU doit collaborer avec les autorités congolaises pour la pacification et l'avènement d'un Etat de droit"

Dossier

- 5 Les Nations Unies et la réforme du secteur de la sécurité
- 6 La réforme du secteur de la sécurité : un défi à relever
- 7 *Junior de Fabribeckers*
"A terme, la République démocratique du Congo devra développer sa propre politique nationale de réforme sécuritaire"
- 10 *Michel Ellesse*
"La MONUSCO est notre grand partenaire"
- 12 *Réforme sécuritaire*
Ce que la Société civile attend de la MONUSCO
- 12 *Réforme sécuritaire* : Les efforts de stabilisation déployés par la MONUSCO

Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

Coordonnatrice des Publications

Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Théophane Kinda, Maja Bogioevic

Produit par l'Unité des Publications de la Division de l'Information publique de la MONUSCO - Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe
Téléphone : (243) 81 890 6650- (243) 81 890 6885

Le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la MONUSCO

Par la résolution 2211 (2015) adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a, le 26 mars 2015, prorogé jusqu'au 31 mars 2016 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de sa Brigade d'intervention.



Photo ONU

Le Conseil a en même temps approuvé la recommandation du Secrétaire général tendant à réduire les effectifs de la force de la MONUSCO de 2 000 soldats, tout en maintenant un effectif maximum autorisé de 19 815 militaires, 760 observateurs militaires et officiers d'état-major, 391 policiers et 1 050 membres d'unités de police constituées.

Le Conseil de sécurité a fait part de son intention de rendre cette réduction d'effectifs « permanente » en révisant le plafond des effectifs, une fois que des progrès considérables auront été enregistrés par rapport aux priorités du mandat de la Mission, notamment en matière de lutte contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR).

Le texte adopté précise également que la prorogation de mandat intervient « à titre exceptionnel et sans créer de précédent ni sans préjudice des principes convenus du maintien de la paix ». Par cette résolution, le Conseil entérine en outre les recommandations du Secrétaire général visant la transformation de la force de la MONUSCO pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat avec plus d'efficacité et plus d'efficience.

Le texte de la résolution, long de 16

pages, passe en revue les tâches de la MONUSCO, qui doit notamment assurer la protection des civils, neutraliser les groupes armés par l'intermédiaire de la Brigade d'intervention, et surveiller la mise en œuvre de l'embargo sur les armes.

Dans toutes ses activités, la MONUSCO est invitée à tenir pleinement compte des questions transversales que constitue la problématique hommes-femmes et la protection de l'enfance, ainsi qu'à renforcer le dialogue avec la population civile.

En outre, la Mission doit aider les autorités congolaises à stabiliser l'est de la RDC. Elle doit pour cela contribuer au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement ou à la réinstallation et à la réintégration des combattants étrangers qui ne sont pas soupçonnés de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de violations des droits de l'homme, et au retour de ces combattants et de leur famille à une vie civile paisible dans leur pays d'origine ou dans un pays d'accueil.

Parmi ses autres tâches, la MONUSCO doit fournir un appui à la réforme nationale en offrant ses bons offices, ses conseils et son appui au Gouvernement de la RDC, afin notamment de l'encourager à s'investir plus

rapidement dans la réforme du secteur de la sécurité.

Dans le texte adopté, le Conseil formule plusieurs demandes au Gouvernement de la RDC, notamment pour qu'il veille à la transparence et à la crédibilité du processus électoral. À cet égard, le Conseil autorise la MONUSCO, sous certaines conditions, à fournir un soutien logistique pour faciliter la tenue des élections.

S'agissant du retrait de la MONUSCO, le texte souligne qu'il doit s'opérer par étapes et de manière progressive, au fur et à mesure que seront atteints des objectifs spécifiques qu'il appartient au Gouvernement et à la MONUSCO d'arrêter conjointement, en concertation avec l'équipe pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Le Conseil note qu'il faut « définir clairement la stratégie de retrait de la Brigade d'intervention », notamment en s'employant sans relâche à lutter contre la menace que constituent les groupes armés et en mettant en œuvre une réforme du secteur de la sécurité qui soit viable et qui prévoie éventuellement la mise en place d'une force de réaction rapide congolaise ■

(Source : Conseil de sécurité- 7415e séance – 26/03/2015/Couverture des réunions)

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix en visite en République démocratique du Congo

Hervé Ladsous : « L'ONU doit collaborer avec les autorités congolaises pour la pacification et l'avènement d'un Etat de droit »



Hervé Ladsous au studio de la Radio Okapi à Kinshasa

En visite officielle en République démocratique du Congo du 22 au 24 avril 2015, Hervé Ladsous, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU chargé des opérations de Maintien de la Paix, a réaffirmé la volonté de l'ONU à collaborer avec les autorités congolaises pour la pacification et l'avènement d'un Etat de droit. Reportage.

✎ Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

M. Ladsous a rencontré, à Kinshasa, les autorités politiques, les membres du corps diplomatique, le système des Nations Unies ainsi que son personnel, avant de se rendre dans l'Est du pays, dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu.

A Kinshasa, le Dialogue stratégique, entamé il y a quelques semaines entre la MONUSCO et le Gouvernement, était à l'ordre du jour des entretiens de M. Ladsous avec les autorités du pays. Il s'est dit optimiste quant à l'issue de ce dialogue dont la durée n'est pas définie, au regard des écueils qui entourent ce processus. Il a en outre indiqué que l'Accord cadre demeure un instrument nécessaire, car il prévoit non seulement les droits mais aussi les obligations de la RD Congo et de ses voisins de la Région.

Toujours à Kinshasa, M. Ladsous a rencontré le personnel des Nations Unies le 23 avril avec qui il a évoqué le dialogue stratégique entre la MONUSCO et le gouvernement dans l'objectif d'aplanir les malentendus qui opposent les deux parties. Il s'est appesanti, en outre, sur les préoccupations et défis auxquels le personnel de la MONUSCO est confronté.

Quelques membres du personnel se sont inquiétés de leur situation ayant rapport au plan de reconfiguration de la Mission, au système de santé et aux tensions

liées au manque de sécurité dans certaines zones. "Les effectifs de la Mission des Nations Unies en RD Congo seront réduits sans fragiliser la Mission", a-t-il martelé en ajoutant que "le dossier du personnel sera traité dans le respect des normes".

Dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu, le chef du département des opérations de maintien de la paix, accompagné du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC, Martin Kobler, s'est d'abord rendu à Goma, avant de rejoindre la localité de Nyamilima de 40 000 habitants, située à environ 20 km à l'Est du Chef-lieu du territoire de Ruthuru. Cette zone est habitée par les différentes composantes (Hutu et Nandé). Il y existe une forte concentration de FDLRS qui partage la même langue que les populations locales. La zone connaît actuellement une recrudescence d'enlèvements et des kidnappings. Une ONG britannique "Save The Children" y a suspendu récemment ses activités en raison de cette insécurité grandissante.

L'objet de ce déplacement était d'évaluer sur le terrain les dispositifs qui ont été mis en place pour restaurer l'autorité de l'Etat dans cette zone qui a été libérée récemment par les FARDC lors des opérations Sokola2.

En fin d'après-midi du vendredi 24 avril 2015, M. Ladsous a eu une séance de travail avec le gouverneur de la province du Nord Kivu, Julien Paluku.

Après le Nord Kivu, le Secrétaire général adjoint de l'ONU s'est rendu à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud Kivu où, à Kavumu, localité située à environ 25 km du nord de Bukavu, il a remis, le samedi 23 avril 2015, la médaille de l'ONU à 850 Casques bleus du bataillon égyptien de la MONUSCO en récompense de leur contribution pour la paix et la stabilité en RDC. Le bataillon égyptien, positionné au Sud-Kivu depuis octobre 2009, quitte définitivement la RDC le 31 mai 2015 dans le cadre de la réduction des effectifs de la MONUSCO ■

Puisqu'il faut en parler...

Les Nations Unies et la réforme du secteur de la sécurité

Quel est l'objectif de l'Organisation des Nations Unies en faisant du processus de Réforme du Secteur de la Sécurité une des priorités des missions de maintien de la paix dans le monde?

Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

La sécurité est un besoin de base pour tout pays qui se veut stable. L'Organisation des Nations Unies, dans ses multiples interventions met ce besoin en avant comme prérequis pour un développement durable. Les Nations Unies ont proposé la définition suivante du secteur de la sécurité en 2008, dans le rapport du Secrétaire général intitulé "Assurer la paix et le développement : le rôle des Nations Unies dans l'appui à la réforme du secteur de la sécurité".

"Les termes "secteur de la sécurité" désignent, d'une manière générale, les structures, les institutions et le personnel chargés de la gestion, de la prestation et de la supervision des services de sécurité dans un pays. L'on s'accorde habituellement à inclure dans ce secteur la défense, la police, l'administration pénitentiaire, les services de renseignement, les organismes chargés du contrôle des frontières, la douane et

la protection civile. Y figurent aussi les services judiciaires chargés de statuer sur les allégations d'actes délictueux et d'abus de pouvoir. Le secteur de la sécurité comprend aussi les acteurs qui gèrent et supervisent l'élaboration et l'application des mesures de sécurité, tels que les ministères, les organes législatifs et certains groupes de la société civile. On compte aussi, parmi les acteurs non étatiques du secteur de la sécurité, les autorités coutumières ou informelles et les services de sécurité privés".

Le concept de "Réforme du Secteur de la Sécurité" (RSS), apparu vers la fin des années 1990, vise à créer un lien direct entre développement et sécurité. L'élément fondateur repose sur le fait qu'il ne peut y avoir de développement économique et de réduction de la pauvreté sans sécurité, et inversement.

Sur le plan des opérations de maintien de la paix, l'ONU s'est impliquée dans le

domaine de la RSS, expliquant que : "la nécessité d'établir un secteur de la sécurité efficace, responsable et respectueux des droits de l'homme tend à devenir une partie intégrante des stratégies de sortie des opérations de maintien de la paix". D'autres institutions du système onusien, tels que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'UNFPA ou encore le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) sont engagées dans des actions de soutien à la RSS.

En République démocratique du Congo, la Résolution 1856 du Conseil de sécurité du 22 décembre 2008 confiait à la MONUC, aujourd'hui Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la tâche de "contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale pour aider le Gouvernement congolais à mener à bien la planification initiale de la réforme du secteur de la sécurité, à constituer une armée congolaise crédible, solide et disciplinée et à renforcer les capacités de la Police nationale congolaise et des autres services de maintien de l'ordre". A cet effet, une unité chargée de la coordination de la Réforme du Secteur de la Sécurité est établie. Elle travaille sous la direction du RSSG et oeuvre en étroite collaboration avec les Représentants adjoints, le Commandant de la Force, le Commissaire de la Police et les Chefs des Droits de l'Homme, de l'Unité d'Appui à la Justice, du Bureau Intégré, des Représentants du système des Nations Unies ainsi qu'avec la partie nationale et la société civile.

L'ONU rappelle tout de même que les Etats membres et leurs institutions sont les principales entités chargées d'assurer la sécurité, qui relève du droit souverain et de la responsabilité de chaque Etat ■



La prison centrale de Manono, au Katanga, construite par la MONUSCO dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité

Photo MONUSCO/Marcelline Comlan



Des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) au cours d'un défilé militaire le 30 juin 2010 à Kinshasa

Photo Radio Okapi/John Bompengo

La réforme du secteur de sécurité en RDC, un défi à relever

Par Theophane Kinda/MONUSCO

Parler de la paix rime avec la recherche d'un environnement sécuritaire pour les populations et le développement des activités économiques. En effet, il serait utopique de penser qu'on puisse entreprendre une activité économique ou de développement tout court, sans la stabilité et la paix. Ce constat est du reste corroboré par les différentes résolutions du Conseil de sécurité qui se sont succédé depuis 2012 sur la RDC. En juin 2012, le Conseil de sécurité par sa résolution 2053 a confié un mandat robuste à la MONUSCO en mettant comme priorité l'appui au gouvernement congolais en matière de Réforme du Secteur de Sécurité. Les autres résolutions ne feront que renforcer cette approche.

La résolution 2098 de 2013 stipule qu'il faut "engager de bons offices en matière de la réconciliation nationale à l'issue d'un dialogue ouvert à toutes les parties prenantes en RDC". Elle encourage les autorités congolaises à s'approprier davantage et avec diligence la réforme du secteur de la sécurité,

notamment en élaborant et en appliquant en toute urgence une stratégie nationale pour la mise en place des institutions judiciaires et de sécurité efficaces.

La résolution 2147 du 28 mars 2014 en décidant de proroger le mandat de la MONUSCO renforce et complète la résolution 2098 de 2013 en assignant un important cahier de charges sur les aspects liés à la protection des civils, la neutralisation des groupes armés par la brigade d'intervention, la surveillance de la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, l'appui aux procédures judiciaires nationales et internationales, l'appui au secteur sécuritaire et à la réconciliation nationale. Enfin, la résolution 2211 du 26 mars 2015 met également l'accent sur la protection des civils et la nécessité de neutraliser les différents groupes armés.

Secteur prioritaire

Les exemples sont légion pour confirmer cette approche basée sur la primauté de la sécurité sur les autres secteurs de développement. Dans le Nord Kivu, les habitants

ont été victimes des groupes armés et ont payé un lourd tribut en 2014 et 2015 en y laissant leur vie, parfois des familles entières tuées à la machette au comble de l'horreur. Chaque jour, c'est la quête permanente pour une sécurité très volatile. Les activités économiques et agricoles sont au ralenti, quand elles ne sont pas complètement arrêtées.

Au Nord et Sud Kivu, les activités négatives des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), plongent les populations dans l'angoisse et la peur permanente depuis une quinzaine années. Quand ce ne sont pas les viols collectifs, ce sont des exactions quotidiennes sur les populations et leurs biens avec pour corolaire l'exploitation éhontée du charbon de bois ou de collecte de taxes privant les populations de revenus substantiels. Le commerce illégal de Makala (le Charbon de bois) génère plus de 30 millions de dollars par an.

Une paix en permanence menacée

Cette situation, qui n'est pas seulement propre aux populations des deux provinces, se vit au quotidien dans d'autres provinces et dans d'autres circonstances. La paix est perpétuellement menacée, interpellant d'une manière constante les autorités pour une restauration rapide de l'autorité de l'Etat par une réforme énergique de la police et de l'armée.

A quelques mois des grands rendez-vous historiques des échéances électorales, il est certain que la réforme sécuritaire va jouer un rôle important. Le Conseil de sécurité en renouvelant le mandat de la MONUSCO a pris la mesure de la situation sécuritaire en conseillant une réduction progressive de la force de la MONUSCO, sans nul doute pour prendre toutes les précautions nécessaires, et éviter un retrait brusque qui pourrait annihiler les succès engrangés depuis une dizaine d'années dans le cadre du renforcement de la sécurité. Les années qui viennent seront certainement décisives pour la RDC ■

Junior de Fabribeckers, Directeur de l'Unité de la Réforme du secteur de la sécurité/MONUSCO

« A terme, la RD Congo devra développer sa propre politique nationale de réforme sécuritaire »

Depuis l'année 2008, la Mission de l'Organisation des Nations Unies appuie les institutions nationales congolaises dans leur réforme du secteur de la sécurité, notamment la réforme de l'armée, de la police et de la justice (y inclus le système pénitentiaire). Avec la mise en place du nouveau bureau d'interface entre la Mission et ces institutions, Edmond Junior de Fabribeckers et toute son équipe se font un devoir d'étayer la présentation des activités de ce bureau, en exécutant un mandat "exceptionnel" puisqu'il touche aux fonctions régaliennes de l'Etat et dont les résultats dépendent directement "de ce que les partenaires congolais attendent comme appui de la part de la MONUSCO », souligne M. de Fabribeckers dans cette interview exclusive qu'il a accordée à ECHOS DE LA MONUSCO.

Par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO : M. le directeur, depuis mai 2008 au niveau de la MONUC/MONUSCO, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République démocratique du Congo a établi un bureau de coordination de la Réforme du secteur de la sécurité, dont vous avez la charge actuellement. Quel est votre mandat ?

E. Junior de Fabribeckers : L'initiative prise par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies de l'époque, sur base du mandat de la MONUC devenue plus tard MONUSCO, de créer une unité pour soutenir la réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo demeure une décision extrêmement importante et louable. Cependant, faut-il se souvenir, que l'ancienne équipe mise en place en 2008 n'a pas toujours suscité un intérêt important, soit pour des raisons d'ordre organisationnel soit pour des raisons de méconnaissance de la RSS.

En effet, notre mission nous la retrouvons textuellement dans le mandat tel qu'approuvé par le Conseil de Sécurité. Nous avons jusqu'à présent un mandat défini par la Résolution 2147 qui a expiré à fin du mois passé. Depuis le 26 mars 2015, nous travaillons sur la base du nouveau mandat, qui est celui de la résolution 2211. Ce mandat qui guide une Mission PKO (Opérations de Maintien de la Paix,



Junior de Fabribeckers dans son bureau de travail

ndlr) accorde une importance particulière à l'appui que la MONUSCO doit apporter pour la réussite de la réforme du secteur de la sécurité. Il s'agit d'un message fort envoyé par le Conseil de Sécurité au Gouvernement de la RDC via la MONUSCO ; ceci souligne non seulement l'importance de la mission de notre Unité mais également le rôle essentiel que la MONUSCO toute entière doit jouer en appui au processus national de réforme de la sécurité, dans l'alignement des priorités telles que définies par des autorités congolaises.

A vous entendre, l'on a comme l'impression que ce mandat est limité dans le temps ?

La Réforme du Secteur de la Sécurité est un processus (et non un programme) qui se conjugue sur plusieurs années. Par contre, notre mandat est revu annuellement. En termes de 'Temps', il revient donc de définir des priorités réalistes et rapides tout en gardant à l'esprit les objectifs finaux qui trouveront leur aboutissement sur le plus long terme.

A terme, la République démocratique du Congo devra développer sa propre politique de réforme de sécurité, puisqu'il s'agit d'un processus national, et l'inscrire dans une stratégie globale prioritaire mise en œuvre par le Gouvernement. Nous apportons, sans réserve, un soutien et notre expertise à cet exercice délicat, dans un échange de franche collaboration et de confiance mutuelle. Notre contribution et les progrès dépendent de ce que le partenaire national attend de notre part. Si le Gouvernement souhaite profiter de l'expertise internationale mise à sa disposition, nous nous engageons sans la moindre réserve. Mais si le Gouvernement, à une raison ou une autre, hésite à le faire... malheureusement nous ne pouvons rien forcer !

Quelle est, dans ce sens, l'approche mise en œuvre par votre Unité pour atteindre ces objectifs ?

Nous entretenons activement, de façon formelle et informelle, trois 'réseaux de travail' que nous mettons à la disposition des autorités nationales pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs sécuritaires en combinant ressources propres et

ressources extérieures. Le premier cercle est composé de l'ensemble de la Mission. En effet, l'Unité RSS ne travaille pas de façon isolée, mais au contraire, elle travaille en étroite collaboration avec les unités des droits de l'Homme, de la Protection de l'enfant, de la lutte contre les violences sexuelles, la Force, UNPOL, l'unité politique... Le second cercle de travail est composé de l'ensemble des agences des Nations Unies. Le troisième cercle de travail se compose de l'ensemble des partenaires nationaux et bi/multilatéraux. L'Unité Réforme du Secteur de la sécurité se doit de jouer le rôle d'interface privilégié entre d'une part la partie congolaise et la partie internationale, d'autre part, pour coordonner les bonnes volontés dans le respect de la Règle des 3 Cs (Coordination, Cohérence et Complémentarité).

Comptez-vous élargir ces cercles de partenariat dans l'avenir ?

Nous comptons certainement élargir ces cercles à d'autres acteurs (comme par exemple les ONGs, la Société Civile,...) cepen-

dant pour ce faire, nous avons besoin d'une stratégie nationale SSR. Je m'explique. Si la RDC souhaite des contributions additionnelles pour soutenir la réforme des institutions nationales, il est indispensable que le gouvernement dispose d'une stratégie nationale globale et crédible afin que chaque partenaire technique et financier puisse comprendre comment/pourquoi sa contribution parti-

cipe à la réalisation de ce noble processus. Malheureusement, à ce jour, il n'existe pas encore de stratégie nationale RSS. Il existe, cependant, des stratégies sectorielles partielles. Par exemple : pour la Police Nationale Congolaise, le Plan National Quinquennal (PAQ); pour les FARDC, un plan de réforme révisé qui n'a pas encore été partagés avec les Partenaires; pour la Justice, se tiendront du 27 avril au 02 mai les états généraux de la Justice qui devraient aboutir à un plan pour la réforme de la magistrature et du système pénitentiaire. Sur base de ces stratégies sectorielles, il serait hautement souhaitable de finaliser une stratégie Nationale globale. L'existence d'une stratégie nationale nous faciliterait la tâche pour approcher de nouveaux parte-

naires pour soutenir la RSS en RDC. Voilà pourquoi, sans relâche et conformément à la Résolution 2211, nous encourageons les autorités congolaises à se doter d'une stratégie de réforme du secteur de la sécurité que le Gouvernement s'engagera à mettre en œuvre prioritairement.

Quelles sont, concrètement, les grandes institutions congolaises qui bénéficient du soutien de l'Unité de Réforme du Secteur de la Sécurité de la MONUSCO ?

Pour les plus érudits, lorsque la Réforme du Secteur de la Sécurité est abordée, ils estiment au nombre de 3 les acteurs principalement visés : l'armée, la police et la justice. Cette approche est erronée et montre combien la RSS est mal comprise. Au regard de la théorie et des "best practices" dans ce domaine d'activité, il y a environ une trentaine d'acteurs qui participent à la Réforme du Secteur de la Sécurité. Ces acteurs sont divisés en quatre grandes catégories : 1) Acteurs essentiels, 2) Forces de sécurité non officielles, 3) Organes de gestion et de contrôle de la sécurité, 4) Institutions judiciaires et organisations chargées de l'application des lois.

Nous pourrions nommer également la Direction générale des migrations (DGM), les Douanes, les services de renseignement, le Parlement, la société civile, le pouvoir traditionnel, la justice traditionnelle, les compagnies de sécurité privées... ainsi que beaucoup d'autres.

Actuellement, nous travaillons effectivement avec les trois Ministères ci-haut cités. Mais, d'ores et déjà comme commandé par la Résolution 2211, nous prenons en compte différents thèmes transversaux. Au sein même de l'Unité RSS, nous avons déjà un expert qui assure les relations avec la Société Civile, un autre expert qui assure la collaboration avec l'Unité en charge de la protection de l'enfant. Les questions de la représentativité des femmes dans les institutions et la lutte contre les Violences sexuelles sont suivies par un troisième expert RSS. Je souhaite encore nous adjoindre les services d'autres experts pour couvrir les questions liées à la lutte contre l'impunité, la lutte contre la corruption, la saine gestion financière (liée à l'exploitation des ressources naturelles, l'import/export...), le contrôle démocratique...

Cela étant, quels sont les progrès réalisés ?

Je crois que les progrès réalisés à ce stade sont de deux ordres. Il y a des progrès internes, au sein même de la Mission, et des progrès externes c'est-à-dire au profit des autorités congolaises. Au plan interne, en

“ La Réforme des institutions en charge de la sécurité va bien au-delà que le simple renforcement des capacités existantes ”

juin 2014, l'Unité RSS ne comprenait que quelques experts et avait un rayonnement limité. Par contre, des entités disparates s'investissaient dans la réforme de la police, dans la réforme de l'armée et dans la réforme de la justice. Des propositions de rationalisation, de cohérence et concentration des moyens (qui est un principe de base de l'art militaire) ont été faites au Senior Leadership de la Mission leur suggérant de centraliser toutes ces expertises au sein d'une seule et même unité. Cette proposition fut approuvée fin 2014 et progressivement mise en place début 2015. La Monusco s'est ainsi dotée d'une unité SSR complète, adaptée au besoin de la RDC et qui répond aux critères imposés par le siège des Nations Unies. Cette unité intègre, avec une chaîne de commandement claire, les spécialités Défense, Police, Justice et Thèmes transversaux.

Cette reconfiguration SSR a été bien

au travers d'un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers. Nous rencontrons de nouveaux partenaires potentiels pour les inviter à soutenir la RSS en RDC.

Quelles sont les principales difficultés?

La première se situe au niveau interne. Un changement de structure passe inexorablement par des réticences naturelles. Il est important que chacun se convainque des aspects positifs de la réorganisation de l'unité SSR, telle que décidée par le Senior Leadership, et y apporte son concours professionnel sans réserve pour l'accomplissement de sa mission. Notre unité s'emploie au mieux à convaincre les éventuels sceptiques, à vulgariser la notion de SSR, à coordonner avec l'ensemble des acteurs Monusco impliqués.

Au niveau externe, il convient d'intégrer que les Nations Unies ne sont pas un acteur supplémentaire qui s'ajoute à la panoplie des acteurs déjà présents en RDC pour les

bilatéraux au profit du Gouvernement, tout en respectant les agendas bilatéraux légitimes de chacun d'entre eux. Nous avons des relations et échanges privilégiés avec l'ensemble des institutions et partenaires présents à Kinshasa. Une autre difficulté que nous rencontrons, est la réticence de certains partenaires à travailler ensemble et de mettre leurs agendas au second plan.

Le troisième type de difficultés vient de la partie congolaise. Elle manifeste encore l'intention de travailler dans un ordre dispersé et cloisonné, demandant parfois la même chose à plusieurs partenaires en même temps. Ces difficultés ne sont pas extraordinaires et sont inhérentes à ce genre de situation. Nous pourrions les résoudre ensemble avec de la bonne volonté!

Et vos priorités pour 2015 ?

La Réforme du secteur de la sécurité est un processus qui s'inscrit sur le long terme.



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

M. De Fabribeckers, (à droite de la photo) accordant l'interview à la Rédaction d'ECHOS de la MONUSCO

accueillie par les différents partenaires Bi et Multilatéraux. Le partenaire national a également exprimé sa satisfaction par rapport à ce guichet unique qui facilite et assainit les discussions.

En ce qui concerne les progrès externes, nous avons établi des contacts réguliers, francs et structurés avec les autorités congolaises et la société civile. Nous échangeons soit dans leurs installations, soit au HQ de la MONUSCO afin d'identifier leurs priorités afin de les soutenir directement ou

concurrencer. La MONUSCO, représentant l'instance suprême des NU en RDC, se doit d'offrir ses bons offices de manière à coordonner les efforts en cours et à venir, et user de son impartialité et autorité morale pour appuyer le Gouvernement à rédiger une stratégie SSR solide. N'ayant aucun agenda particulier, les Nations Unies travaillent au profit de tous les Etats Membres qui composent cette organisation et lui donnent sa légitimité. L'unité SSR s'emploie à coordonner des différents efforts des partenaires

Ceci est valable non seulement au Congo mais également dans tous les autres pays post-conflits

La RSS commencera réellement lorsque les autorités congolaises l'auront décidée et y consacreront les moyens nationaux indispensables. Cette réforme prendra des années et sera dirigée selon une stratégie nationale claire et réaliste. L'unité SSR, et derrière elle, toute la Monusco, poursuivra son plaidoyer pour que cette stratégie voit le jour prochainement ■



Photo Radio Okapi/John Bompengo

Le général Ellesse au cours d'une manifestation officielle à Kinshasa

Michel Ellesse, Secrétaire exécutif du Comité de Suivi de la Réforme de la Police nationale congolaise

“La MONUSCO est notre grand partenaire”

Par Jean-Pierre Elali/MONUSCO

Quel est le rôle que joue la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le processus de la réforme de la Police nationale congolaise ? Comment la hiérarchie congolaise, dans ce domaine de réforme sécuritaire, apprécie-t-elle l'apport et le soutien de la mission onusienne ? Que fait la Police nationale congolaise, réformée, pour accomplir sa mission de protection des personnes et de leurs biens ? Le secrétaire exécutif du Comité de suivi de la réforme de la Police nationale congolaise, le général Michel Ellesse, parle du soutien de la MONUSCO et du plan d'action de la réforme de la police, dans ce condensé d'une interview récente accordée à Radio Okapi le 26 février 2015.

L'appui et le soutien de la MONUSCO à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC) et aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) constituent un des aspects majeurs du mandat de la MONUSCO. Le général Michel Ellesse est satisfait de l'apport de la MONUSCO dans ce domaine. Il déclare être favorable à la poursuite de la collaboration entre la PNC et la Police des Nations Unies (UNPOL).

“La MONUSCO, par sa branche Police des Nations Unies (UNPOL) est un partenaire de la réforme de la PNC. Son appui-conseil intervient à la conceptualisation, à la mise en œuvre, au suivi et évaluation et dans le domaine de la formation des policiers. Au Secrétariat Exécutif du Comité de suivi de la réforme de la police (CSRFP), les experts de l'UNPOL sont présents dans différents groupes de travail. Le poste même du Secrétaire Exécutif Adjoint du CSRFP est occupé pour le moment par un représentant de l'UNPOL en la personne d'Alain Grellier” apprécie-t-il, ajoutant, par ailleurs, que les experts UNPOL sont aussi présents à la Cellule de réforme de la PNC, à l'Inspection Générale, à la DGEF et dans les provinces au sein des écoles de police en tant que formateurs.

Une Police de proximité

La question d'actualité, dans cette phase de soutien de la MONUSCO à la PNC, reste dominée par la constitution d'une police de proximité qui est un des projets du Plan d'action quinquennal de la réforme de la police nationale congolaise. Faisant l'état

des lieux de ce projet et de son évolution, le secrétaire exécutif du Comité de suivi de la réforme de la police affirme que la phase d'expérimentation de la Police de proximité (PDP) est terminée. Les résultats de la dernière évaluation révèlent que les policiers formés se sont approprié ce nouveau mode de fonctionnement de la Police et qu'ils « *exercent leurs fonctions à la grande satisfaction de la population et des autorités politico-administratives.* » Il annonce, pour bientôt, le lancement de la mise en œuvre de la police de proximité par le gouvernement sur l'ensemble du territoire national.

L'on ne peut pas parler de la réforme de la police sans parler du policier lui-même. Les conditions de vie et de travail du policier congolais laissent à désirer et cela a une incidence sur son rendement. Néanmoins, les efforts menés pour requalifier le travail du policier sont satisfaisants, d'après le général Ellesse. Il en veut pour preuve

la loi n° 13/013 du 1ER Juin 2013 portant statut du personnel de carrière de la Police nationale qui a apporté la solution au problème des conditions de vie et de travail du policier. « En effet, souligne-t-il, l'article 135 de cette loi prévoit une rémunération en faveur du policier. Cette rémunération comprend le traitement, les allocations familiales ainsi que les primes. Un projet de décret d'application de cette disposition légale est déjà élaboré et va être bientôt envoyé au Gouvernement.

“Quant aux conditions de travail, elles commencent à s'améliorer grâce aux efforts

du Gouvernement et à l'appui de certains partenaires au développement. Ces efforts ont permis de construire, de réhabiliter et d'équiper quelques infrastructures de la police au niveau central et au niveau provincial (CIATS, S/CIATS, Bâtiments SGEI, DRH" indique-t-il.

Un vaste chantier

Sur le terrain, cependant, l'insécurité est toujours dominante malgré la réforme menée et la population dénonce une certaine complicité entre des agents de la police nationale et des malfaiteurs. Réaction du général Ellesse : "La réforme de la police est un vaste chantier. C'est un processus long et coûteux. Nous sommes donc conscients qu'il reste encore beaucoup à faire mais là où les policiers formés dans le domaine de la Police de proximité exercent leur métier, les progrès sont notables. La population a désormais confiance et collabore avec la police en dénonçant les malfaiteurs, identifiant ensemble les besoins sécuritaires et en élaborant des plans locaux de sécurité au travers des cadres de concerta-

tion institués (CLSP). Par ailleurs, l'Inspection Générale de la PNC a été créée dans le cadre de cette réforme pour garantir la rédevenabilité des services de police. A cet effet, elle est chargée entre autres de contrôler, auditer, évaluer et enquêter ces services de police".

Actuellement, le n°114 est utilisé par la population pour dénoncer les abus des policiers auprès de l'IG. Tandis que le numéro 112 est utilisé dans la ville de Kinshasa et plus spécialement dans la commune de Barumbu et de Kinshasa, avant son extension sur l'ensemble des 24 communes pour dénoncer tous les cas d'insécurité.

Les grands défis et priorités en 2015

La réforme de la police est dans sa phase de mise en œuvre, laisse entendre Michel Ellesse. La conceptualisation se poursuit notamment par l'élaboration de différents textes d'application de la loi organique, du statut particulier du policier ainsi que par l'organisation et le fonctionnement des structures de la PNC. Cette mise en œuvre

s'effectue suivant les priorités définies dans le Plan d'Action Quinquennal de cette réforme. Elle nécessite une réelle appropriation de la part des policiers, de la population et du gouvernement. Les Directions et services du Commissariat Général et les commissaires provinciaux sont appelés désormais à accélérer cette réforme dans leurs champs respectifs. De même, le gouvernement doit mettre à disposition les crédits budgétaires prévus par la loi des finances 2015.

Les priorités de 2015 pour la réforme de la police sont : la formation des policiers en fonction ; le dégagement d'une partie du personnel et le recrutement (rajeunissement des effectifs); la modernisation des ressources humaines (maîtrise des effectifs, base de données complètes) ; la construction de l'académie de police et des Ecoles de police; la construction des Commissariats et Sous Commissariats dans quelques provinces; l'équipement pour le maintien et rétablissement de l'ordre public ■

Les femmes et le secteur de la sécurité

En République démocratique du Congo, les femmes et les enfants sont particulièrement affectés par les conflits; ils constituent presque 75% des réfugiés et des personnes déplacées. Ils sont victimes de violences physiques et sexuelles ainsi que de viol qui est utilisé comme arme de guerre. C'est pourquoi dans ce contexte la prise en compte du genre dans la réforme du secteur de la sécurité est primordiale.

Une des stratégies les plus décisives pour assurer la sécurité quotidienne des femmes, des hommes, des filles et des garçons est celle visant la transformation qualitative des institutions, des politiques et des personnes – communément désignées sous le thème "Réforme du Secteur de Sécurité, (RSS)" – qui sont responsables de la sécurité collective et individuelle.

A cet égard, l'Institut International de Recherche et Formation des Nations Unies pour le Progrès de la Femme (UN-INSTRAW) <http://www.un-instraw.org/> définit la RSS comme "la transformation des établissements de sécurité ou du système de sécurité (y compris le gouvernement, les militaires, la

police, les services d'intelligence, les systèmes juridiques et pénaux, etc.) de manière qu'ils jouent un rôle efficace, légitime, démocratique et responsable en fournissant la sécurité aux individus et aux communautés".

La réforme du secteur de la sécurité selon l'approche genre sera donc un processus à long terme, qui devra émaner des communautés locales et être soutenu par elles et par des structures de gouvernance civile. Le but de la réforme sera la création d'un secteur de sécurité responsable de ses actes, équitable, efficace, transparent et contrôlé par des civils, qui assure la sécurité et le bien-être des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

Dans cette direction, le bureau Genre de la MONUSCO, en partenariat avec la Police Nationale Congolaise (PNC) et la Police Civile des Nations Unies (UNPOL) apporte son expertise les travaux du Comité Mixte de Suivi de la PNC et ceux du Groupe de Travail sur la protection de l'enfant et la lutte contre les violences sexuelles. Le Bureau Genre cible ainsi un

renforcement des capacités et la sensibilisation des agents de sécurité sur les aspects relatifs au genre et au traitement particulier des victimes de violences basés sur le genre. En outre, le Bureau Genre travaille avec le Bureau du Commandant de la Force de la MONUSCO pour intégrer le genre dans les programmes de formation des Observateurs Militaires (MILOBS), des contingents et du personnel administratif militaire. Cette collaboration inclut les efforts d'intégration du genre dans les programmes de formation des FARDC. L'objectif majeur visé dans les deux cas, est de renforcer la représentation/participation des femmes au sein de la PNC et des FARDC et d'améliorer leurs conditions générales et particulières de travail ■



Photo MONUSCO

Réforme sécuritaire

Ce qu'attend la société civile de la MONUSCO

La Société civile est l'autre grand partenaire de la MONUSCO, dans le processus de Réforme du Secteur de Sécurité. Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et Justice (RRSSJ) est un cadre de concertation pour les actions à mener dans l'optique de la Réforme. Son coordonnateur, Emmanuel Kabengele Kalonji, se livre ici à un exercice critique mais constructif.

Par Emmanuel Kabengele Kalonji*

En juin 2012, le Conseil de Sécurité avait, par sa résolution 2053 (2012) confié un mandat robuste à la MONUSCO en mettant en priorité l'appui au gouvernement congolais en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Et depuis lors, plusieurs résolutions du Conseil de sécurité qui s'en sont suivies mettent la réforme sécuritaire au centre du mandat de la Mission.

Plaidoyer

En avril 2012, à l'occasion de la publication du rapport *"République démocratique du Congo : prendre position sur la réforme du secteur de sécurité"*, le coordonnateur du Réseau pour la Réforme du secteur de Sécurité et Justice (RRSSJ) a entrepris une tournée internationale de plaidoyer dans les grandes capitales occidentales (Washington, New York, Paris, Berlin et Bruxelles) pour exhorter la Communauté internationale à privilégier la réforme du secteur de sécurité, dans son appui à la RDC. Car, l'aide publique au développement risque de se révéler un *"gaspillage"* et n'avoir aucun impact, si la réforme du secteur de la sécurité n'est pas entendue par tous comme une priorité.

En effet, la Communauté internationale a consenti d'importants investissements en République démocratique du Congo, depuis la fin de la transition d'après-guerre. Depuis cette période, l'aide publique au développement remonte à plus de 14 milliards de dollars américains. Le financement externe – quant à lui – représente près de la moitié du budget annuel de la RDC. Le coût de la mission de l'ONU pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO), s'élève à plus de 1 milliard de dollars américains par an. Les institutions financières internationales ont

appuyé l'économie de la RDC, les plus importantes de ces initiatives ayant consisté à annuler 12,3 milliards de dollars de dette et à faire accéder le pays aux crédits du Fonds Monétaire International. Au chiffre total de ce type de soutien se sont encore ajoutés différents accords commerciaux, notamment celui conclu avec la Chine.

Malgré ces pas franchis, la population congolaise continue de vivre dans une pauvreté inégalable. Les investissements n'ont



Emmanuel Kabengele, coordonnateur national du RRSSJ

que peu concouru à transformer l'existence du Congolais ordinaire.

Des milliards de dollars dépensés n'ont pas apporté un changement dans le social du Congolais parce que la situation sécuritaire est volatile et fragile. Pour pouvoir y remédier, la Réforme du Secteur de la Sécurité constitue la clef de voûte, car sans elle, le développement économique et social n'est pas possible.

Comment y parvenir?

La résolution 2211 (2015) du 26 mars 2015,

en décidant de proroger le mandat de la MONUSCO jusqu'au 31 mars 2016, est venue renforcer et compléter les résolutions 2147 (2014) du 28 mars 2014 et 2098 (2013) du 28 mars 2013 et qui assigne un important cahier des charges à la MONUSCO sur les aspects liés à la protection des civils, la neutralisation des groupes armés par la Brigade d'intervention, la surveillance de la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, l'appui aux procédures judiciaires nationales et internationales, l'appui au processus de réforme du secteur de sécurité et de la réconciliation nationale.

S'il convient d'admettre quelques progrès réalisés dans l'accomplissement des diverses tâches remplies par la MONUSCO en matière de réforme du secteur de la sécurité et de stabilisation, comme cela ressort du rapport du Secrétaire général des Nations Unies au Conseil de Sécurité, rendu public le 17 décembre 2013, les organisations de la Société civile sont d'avis que l'appui en mode *"Urgence"* auquel il est actuellement recouru dans le cadre de la traque contre les groupes armés pourrait avoir pour conséquence d'occulter les problèmes de fond qui se posent à la réforme du secteur de la sécurité, particulièrement en ce qui concerne les forces armées de la RDC.

La MONUSCO devrait d'urgence se donner comme priorité, avec la collaboration du gouvernement, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan cohérent, structuré et coordonné pour la réforme des forces armées conformément à son mandat ■

*Coordonnateur National du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et Justice – RRSSJ



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Pose de la première pierre de construction d'un nouveau bâtiment administratif de la police nationale congolaise à Uvira par la MONUSCO

Gouvernance du secteur de la sécurité intérieure

Les efforts de stabilisation déployés par la MONUSCO

La stabilisation de la situation grâce à la contribution de la Mission onusienne aux processus nationaux de réforme sécuritaire, dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Le Conseil de sécurité, dans sa Résolution 2211 adoptée le 26 mars 2015, a jugé positif l'appui accru de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) aux processus de réforme nationale, notamment la réforme du secteur de sécurité intérieure.

Durant les trois derniers mois de 2015, la MONUSCO a renforcé ses capacités en matière de conseil et de soutien au Gouvernement sur la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, par des compétences spé-

cialisées dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité intérieure, des sociétés civiles privées, de la responsabilisation interne et de la réforme de la police, de la supervision parlementaire et de la réforme du secteur de la défense. Des réunions sont organisées régulièrement avec les principaux partenaires internationaux afin de renforcer la cohérence aussi bien de l'assistance que des conseils fournis au Gouvernement.

S'agissant de la réforme de la police nationale, une stratégie nationale de formation de la Police nationale congolaise (PNC) a été formulée et soumise à l'approbation du Commissaire général. Soixante officiers de la police nationale déployés dans la partie orientale de la République démocratique du Congo ont achevé un programme de formation en vue de prévenir les violences sexuelles, avec le soutien de la MONUSCO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La Mission a continué d'apporter un soutien à l'Inspection générale de la Police afin d'améliorer les capacités de celle-ci à

traiter les plaintes. La MONUSCO et le PNUD ont également continué d'aider à la mise en œuvre du Programme conjoint d'appui à la justice, dont les principaux objectifs consistent à élaborer un plan national d'action pour la réforme du système de justice congolaise et d'aider à la mise en place d'une Cour constitutionnelle efficace qui sera chargée de régler les différends découlant des élections générales prévues pour 2016. Les fonds nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de ce programme seront mobilisés dans le cadre des arrangements relatifs à la Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires.

Plaidoyer

Un travail continu de plaidoyer a abouti à ce que les autorités nationales acceptent de réviser le plan de réforme des prisons et de mettre au point un programme national d'enseignement à l'intention des agents pénitentiaires. Un plan trimestriel a été établi qui met l'accent sur le renforcement des capacités du personnel pénitentiaire après validation, le 12 février, de 11 modules de formation.

Des efforts sont en cours pour constituer un comité directeur sur les questions relatives aux prisons et la MONUSCO continue de fournir des conseils et une assistance technique sur la gestion et le fonctionnement d'ensemble des prisons dans les zones exemptes de groupes armés. "Le manque de ressources et de capacités suffisantes au sein des organismes gouvernementaux et de l'équipe pays des Nations Unies demeure une préoccupation" souligne le Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, sur la MONUSCO, daté du 10 mars 2015.

A cet égard, compte tenu du rôle capital de la Mission dans la transmission des missions pénitentiaires, la MONUSCO a continué d'aider les autorités congolaises à se doter d'institutions en bon état de fonctionnement, professionnelles et responsables dans les domaines judiciaire et sécuritaire, y compris des prisons sûres, paisibles et humaines.

La MONUSCO a poursuivi dans la partie orientale de la République démocratique du Congo ses efforts visant à aider à l'extension de l'autorité de l'Etat aux zones reconquises sur les groupes armés, en fournissant une assistance aux autorités provinciales. Ces premiers efforts de stabilisation sont soutenus par 72 projets à effet rapide d'une valeur de 4,2 millions de dollars environ, axés sur le rétablissement de l'autorité de l'Etat ■

Source : Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo - 10 mars 2015.

Réforme, restructuration et développement de la Police nationale congolaise

Une formation continue pour renforcer les capacités opérationnelles des policiers

Par Mamadou Lamine Cisse/MONUSCO

La Cellule de Coordination de la formation au sein de la Section de Réforme, restructuration et développement de la Police nationale congolaise (RRD-PNC) exécute un programme de mise à niveau des membres de la Police nationale congolaise dans les secteurs et sous-secteurs d'implantation de la MONUSCO. Le mois de mars 2015 a connu une intense activité dans quelques chefs-lieux des provinces de l'est du pays.

Dungu

Les formateurs de la Police des Nations Unies (UNPOL) du secteur de Dungu ont animé, les 26, 27 et 30 mars 2015, des séances de renforcement des capacités à l'intention de douze cadres de la Police nationale congolaise et officiers de Police Judiciaire. L'atelier a porté sur les leçons des notions d'infractions pénales dont l'abus de confiance, l'escroquerie ; la dette (affaire civile), les règles de procédure applicables aux mineurs et les Droits de l'Homme.

Bukavu

Dans le cadre du renforcement des effectifs du corps enseignant de la Police nationale congolaise de l'Ecole de police (PNC) Jules MOKE, en prélude aux activités académiques, les formateurs de la Police des Nations Unies et leurs pairs de la PNC ont assuré, du 23 mars au 4 avril 2015, une formation de formateurs à l'intention de vingt-quatre agents – dont deux femmes – de la Police nationale congolaise de Bukavu.

La séance s'est basée sur les modules classiques de formation des formateurs à savoir la planification d'une activité de formation, la communication, les Méthodes et Moyens Pédagogiques et l'Organisation et Animation d'une activité de formation. Cette session a permis également d'aborder des modules d'ordre général portant sur l'Ordre Serré, l'Ethique



Une séance d'entraînement de la Police nationale congolaise menée par des experts de la MONUSCO

Photo MONUSCO/Mamadou Lamine Cisse

et la Déontologie policières, le Statut des Personnels de la PNC, la Réforme de la PNC et le Management.

Kalemie

Une formation de base accélérée de cent trente-huit agents de la Police nationale congolaise du territoire de Manono, dont trois femmes, a démarré le 23 mars 2015.

Animée par des formateurs UNPOL, de la PNC et des Magistrats, elle se déroule en deux sessions de soixante-neuf apprenants chacune et durera quatre mois.

Initiée par le secteur UNPOL de Kalemie avec l'appui du Bureau MONUSCO, elle est financée par le projet à impact rapide (QIP) dans le cadre de la sécurisation des îlots de stabilité (Ios) de Mpyana et elle vise à renforcer les capacités des personnels des unités du territoire de Manono. Elle porte

entre autres, sur l'organisation de la Police nationale congolaise, la Police de Proximité, le Maintien et le Rétablissement de l'ordre Public, l'ordre Serré, les Rapports de Police, la Sécurité Publique, le Droit Pénal Spécial, les Violences Sexuelles Basées sur le Genre, l'Education Physique et Sportive.

Bunia

Un projet de renforcement des capacités de deux cents quarante-cinq agents – dont dix femmes et vingt-neuf cadres – de la Police nationale congolaise du territoire de Mambasa a démarré le 23 mars 2015. Il porte principalement sur le Maintien et Rétablissement de l'ordre public, les gestes techniques et professionnels d'intervention, l'éthique et la déontologie policières, les Droits de l'Homme, la Protection de l'Enfant, les violences sexuelles basées sur le genre ■

Réforme de l'armée congolaise

L'appui et le soutien de l'Union européenne



Des membres d'EUSEC RD Congo et de l'Etat-major général des FARDC en réunion de service

Présente en République démocratique du Congo depuis mai 2005, EUSEC a son quartier général à Kinshasa et un détachement permanent à Goma. La mission EUSEC est dirigée par le colonel Jean-Louis Nurenberg. Elle comprend 26 membres. EUSEC RD Congo reçoit l'appui et le soutien de sept Etats contributeurs de l'Union européenne. La mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne soutient la réforme de l'armée congolaise dans trois domaines d'activités : conseil stratégique, appui à la consolidation de l'Administration et relance du système de formation militaire. Bref aperçu historique, mandat et objectifs.

Par Bangolu Gisèle Sandra/EUSEC RD Congo

La mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne de l'Union européenne (EUSEC), déployée en République Démocratique du Congo (RDC) depuis juin 2005, témoigne de l'engagement continu de l'Union européenne aux côtés des Congolais pour la réforme de l'armée congolaise.

En étroite collaboration avec les au-

tres acteurs de la communauté internationale, EUSEC RD Congo apporte un soutien concret dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité en RDC. Elle fournit conseil et assistance aux autorités congolaises compétentes. Des conseillers travaillent avec les autorités militaires à Kinshasa ainsi que dans les Etats-majors des Régions Militaires. EUSEC vise à assurer la cohésion de l'action

de l'UE dans la réforme du secteur de la sécurité en RDC, en coordination avec la Délégation de l'UE et les Ambassades des Etats membres.

Depuis le mandat initial qui prévoyait le soutien au processus d'intégration dans les Forces Armées de la RDC (FARDC) et le projet "Chaîne de paiement" pour sécuriser le paiement des militaires, la mission a élargi son activité dans ce domaine en vue d'une modernisation de l'administration et de la gestion des ressources humaines. Son action s'est également diversifiée et la mission appuie ses partenaires congolais dans le domaine de la formation des militaires.

Mandat et objectifs

L'objectif général de la mission EUSEC est de soutenir les autorités congolaises pour reconstruire une armée qui garantira la sécurité sur toute l'étendue du territoire et pour créer les conditions favorables pour un retour au développement économique et social. Ainsi, la mission finalise les projets de réhabilitation des infrastructures à Kitona, au Bas-Congo et à Kananga au Kasai Occidental.

EUSEC RD Congo est la seule organisation entièrement dédiée à la réforme du secteur de sécurité dans sa composante militaire en RDC.

Actuellement, EUSEC/RD Congo assiste les autorités congolaises dans l'appropriation du processus de réforme de la sécurité à travers une politique respectueuse des normes démocratiques, des droits de l'Homme et du droit humanitaire international ainsi que de la bonne gouvernance. Les domaines d'activité de la mission sont : 1. le conseil au Ministère de la Défense, à l'Etat-Major Général des FARDC, à l'Inspectorat Général à la Force Terrestre et au Service d'Education Civique, Patriotique et d'Action Sociale (SECAS); 2. l'appui à la consolidation de l'Administration, et 3. l'appui à la pérennisation du système de formation militaire. En date du 1er juillet 2015, il est prévu de continuer l'appui avec une mission réduite dans les domaines du conseil stratégique et de la formation militaire et de transférer le reste de ses activités vers le programme d'appui à la réforme de la défense en RDC dans le cadre du 11^{ème} Fond Européen de Développement (FED) ■

Photo EUSEC RD Congo

Que retenir de l'Unité de Réforme du secteur de sécurité de la MONUSCO?

L'Unité de Réforme du secteur de sécurité (RSS), au sein de la MONUSCO, existe depuis 2008. Elle joue le rôle de conseil et de soutien aux autorités nationales de la République Démocratique du Congo, en collaboration avec les principaux acteurs internationaux pour développer des institutions de sécurité efficaces, inclusives et redevables.

Par Ray Mvuemba Talanitu/MONUSCO

L'Unité RSS facilite la coordination et l'harmonisation des efforts internationaux en termes de conseils techniques et stratégiques au Gouvernement congolais dans le processus de Réforme du secteur de sécurité.

Le soubassement de l'action de cette Unité est constitué des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies dont la résolution 2211 du 28 mars 2015, qui met en exergue la RSS comme priorité des priorités de la Mission et la résolution 2151 qui démontre également sans équivoque que la stabilisation d'un Etat ou l'avenir meilleur que l'on peut assurer aux populations d'un Etat, ne peut se faire que dans le cadre de la réforme de son secteur de sécurité.

En effet, conformément à la résolution 2147, en son paragraphe 3, décidant des reconfigurations futures de la MONUSCO, et à la note circulaire SRSG/COS/538/2014 du 13 octobre 2014, l'Unité RSS a connu une réorganisation à travers ses composantes qui sont désormais au nombre de quatre, à savoir: SSR/défense; SSR/Police; SSR/Justice et Administration pénitentiaire; SSR/Sujets

transversaux (Protection de l'enfant, violences sexuelles, Genre, société civile, ...) qui forment le ciment de ce réseau.

Favoriser une approche Hellétique

Forte de cette nouvelle architecture, l'unité RSS/MONUSCO devient le guichet unique pour recevoir toutes les préoccupations sur la thématique RSS, permettant ainsi à la MONUSCO d'être en mesure de délivrer un message unique et consolidé tant aux partenaires nationaux qu'aux partenaires internationaux.

Tenant compte de cette nouvelle donne, l'unité RSS développe une approche méthodologique axée sur la globalisation du concept RSS, en cherchant à ne pas limiter la thématique RSS uniquement aux appuis techniques et stratégiques en termes de renforcement des capacités des prestataires de services de sécurité étatiques, telles que les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), la Police nationale congolaise (PNC) et la Justice, mais aussi aux mécanismes législatifs, de conseil et de surveillance, tels que les commissions parlementaires et prestataires de service de sécurité

non étatiques, c'est-à-dire la société civile (un des aspects de la quatrième composante RSS/MONUSCO).

Appui à la Société Civile

La société civile constitue un espace de consolidation de la gouvernance sécuritaire et un secteur non-gouvernemental crucial dans la promotion et l'édification de celle-ci. De ce fait, la société civile sert de canal de transmission des opinions sécuritaires de la population pendant la formulation des politiques de sécurité et leur mise en œuvre ; elle joue un rôle de contre-pouvoir pour apporter des nuances dans le débat et dispose de la compétence et de l'autorité nécessaires pour compléter les mandats officiels de contrôle dévolus au parlement, en rappelant les dirigeants à la réalité.

C'est dans cet ordre d'idées que l'Unité RSS a renoué son partenariat avec le Réseau pour la réforme du secteur de sécurité et justice (RRSSJ) qui, en fait, est une plate-forme des organisations de la société civile travaillant sur la thématique RSS à travers des actions de plaidoyer, monitoring et suivi ■



Les membres de l'Unité de la Réforme du secteur de la sécurité de la MONUSCO, dans sa diversité en compagnie du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU, Moustapha Soumaré

Photo MONUSCO/Abel Kavanagh



Une rencontre de travail et d'échange d'information entre la MONUSCO et les autorités locales d'Uvira

Photo MONUSCO/Uvira

Sud Kivu

Situation sécuritaire toujours préoccupante dans le territoire d'Uvira

Au Sud-Kivu, et particulièrement dans le territoire d'Uvira, en dépit de la petite surchauffe dans les relations entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais, la collaboration, l'entente et la coopération entre les FARDC et les casques bleus est au beau fixe. En raison de l'insécurité persistante dans ce territoire en proie à des milices et groupes armés, la MONUSCO et l'armée nationale travaillent en étroite collaboration pour la protection des populations. Les deux partenaires viennent ainsi de décider de renforcer le Comité de Coordination des Opérations, comme au Nord-Kivu, avec des patrouilles mixtes. Les populations sont invitées à collaborer pour dénoncer les auteurs de troubles.

Par Jean Tobie Okala/MONUSCO

Au cours de la deuxième réunion mensuelle mixte MONUSCO-Comité territorial de sécurité d'Uvira, tenue dernièrement,

la MONUSCO et les autorités locales ont convenu de la nécessité de renforcer le Comité de Coordination des Opérations MONUSCO-FARDC, pour mieux lutter

contre l'insécurité dans ce territoire du Sud-Kivu, isolé du reste de la RDC en raison de la dégradation des infrastructures de communication.

Deux principaux points figuraient à l'ordre du jour de cette rencontre qui a eu lieu au Quartier général de la MONUSCO à Uvira : la situation générale du territoire après les violentes pluies qui provoquent d'importants dégâts matériels et humains et la situation sécuritaire. De fortes pluies ont endommagé plus de 436 habitations et fait au moins un mort. Des ponts ont été coupés.

L'Administrateur de territoire assistant d'Uvira en charge des Finances, Développement et Economie qui co-présidait la réunion avec le Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira Ould Mohamed Elhacen, a fait part de différentes démarches entreprises pour éviter que la Cité ne soit complètement enclavée. Noela Nafranga a ainsi informé que des études techniques étaient en cours (y compris des mesures palliatives) pour sécuriser les biens et les personnes.

S'agissant de la situation sécuritaire, les participants notent la persistance de l'insécurité et de la présence des groupes armés à travers le territoire d'Uvira. Certes, des opérations militaires sont en cours (Usalama Kamilisha II et Sukola), mais les positions reprises par les FARDC peinent à être maintenues par la Police qui est chargée de la sécurité des biens et des personnes. Résultat, certaines de ces positions sont réoccupées par les mêmes groupes armés, au grand dam de la population qui avait pourtant cru, enfin, arrivé le temps de la paix ! Ici, c'est la criminalité qui bat son plein; comme dans la Plaine de la Ruzizi, des groupes armés rackettent et pillent des véhicules de transport en commun, prennent des passagers en otage ou exigent de fortes sommes d'argent comme rançon... A Uvira, les assassinats ciblés sont toujours enregistrés

Quelques recommandations ont été formulées à l'issue de cette rencontre : d'abord la réactivation du Comité de Coordination des Opérations Fardc-Pnc-Anr-Monusco ; ensuite, les descentes conjointes (Monusco-Dgm-Anr) sur le terrain et dans les zones d'infiltrations d'individus ou de groupes non identifiés. Au cours de ces descentes, le personnel étatique et la population civile seront également sensibilisés et incités à dénoncer toute présence des groupes armés ■



Photo ONU

Martin Kobler (à droite), chef de la MONUSCO et le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Raymond Tshibanda, lors d'une réunion au Conseil de sécurité, à New York

MONUSCO - GOUVERNEMENT

Le dialogue à l'ordre du jour

La résolution 2211 du Conseil de sécurité des Nations Unies appelle le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et tous les acteurs concernés par la situation actuelle au dialogue. Selon le Conseil, ce dialogue, jugé indispensable pour assurer la stabilité durable du pays, doit se tenir à deux niveaux. D'une part, il est essentiel que le gouvernement engage un dialogue stratégique

avec l'ONU pour élaborer ensemble un plan d'action et une stratégie de retrait pour la MONUSCO. D'autre part, il est fondamental que le gouvernement et les partis politiques de la mouvance présidentielle engagent avec l'opposition un dialogue politique ouvert et inclusif en vue d'assurer la réussite du processus électoral en cours.

✎ Par Abdourahmane Diallo/MONUSCO

Suite à l'appel lancé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans la résolution 2211, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, a entamé le dialogue stratégique avec le gouvernement. Entre autres questions au cœur de ce dialogue, il y a la stratégie de retrait de la MONUSCO, l'appui au processus électoral, ainsi que la question de protection et de promotion des droits humains. «Nous partageons avec le Gouvernement congolais les mêmes valeurs : nous aspirons tous à une RDC forte, stable et pacifique où les femmes et les filles peuvent cultiver leurs champs sans crainte d'être violées, et où les jeunes hommes ne courent pas le risque d'être harcelés ou enlevés et recrutés de force par un groupe armé; une RDC où les institutions gouvernementales responsables et engagées peuvent gérer de manière efficace la menace que font peser les groupes armés; un pays où les revenus provenant de l'exploitation minière profitent à la population locale et non aux organisations et groupes armés illégaux», a déclaré Martin Kobler.

Le chef de la MONUSCO estime que la mission qu'il dirige est en mesure d'apporter un appui crucial dans l'atteinte de ces objectifs essentiels pour assurer une paix et une stabilité durables dans le pays. Selon lui, la mission onusienne est prête à reprendre son soutien aux FARDC dans la lutte contre les FDLR. A ce propos, il convient de noter que

dans la résolution 2211, le Conseil de sécurité exige de toutes les parties concernées qu'elles coopèrent pleinement au déploiement et aux opérations de la MONUSCO, ainsi qu'à ses missions de surveillance, de vérification et de constatation, notamment en garantissant la sécurité et la liberté de circulation totale du personnel des Nations Unies et du personnel associé sur tout le territoire de la RDC.

Concernant le retrait de la mission onusienne, le Conseil souligne qu'il doit s'opérer par étapes et de manière progressive, au fur et à mesure que seront atteints des objectifs spécifiques qu'il appartient au gouvernement de la RDC et à la MONUSCO d'arrêter conjointement, en concertation avec l'équipe pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Dans le cadre du dialogue en cours, la MONUSCO et le gouvernement de la RDC vont également définir ensemble la stratégie de retrait de la Brigade d'intervention. Pour ce faire, entre autres conditions requises, il faudra qu'il y ait des progrès notables enregistrés dans la lutte contre la menace que constituent les groupes armés et qu'une réforme viable du secteur de la sécurité, prévoyant notamment la mise en place d'une force congolaise de réaction rapide, soit mise en œuvre. Le dialogue se poursuit donc et il devrait déboucher sur un «gentlemen's agreement» entre la mission onusienne et le gouvernement de la RDC au grand profit

des populations congolaises. «Nous devons trouver de toute urgence un accord avec le Gouvernement afin de poursuivre nos efforts communs visant à résoudre la RDC sur la voie de la paix et du développement durable», souligne Martin Kobler.

De la nécessité du dialogue politique

Toujours dans la résolution 2211, le Conseil de sécurité des Nations Unies demande au gouvernement de la RDC et à ses partenaires nationaux de veiller à la transparence et à la crédibilité du processus électoral, rappelant qu'il leur incombe au premier chef de créer des conditions propices à la tenue des prochaines élections et notamment d'en faire une priorité. Ainsi, le Conseil «exhorte le gouvernement et toutes les autres parties concernées à créer les conditions nécessaires pour que le processus électoral soit libre, juste, crédible, ouvert, transparent, pacifique et conforme à la Constitution congolaise et au calendrier électoral, pour qu'il s'accompagne d'un débat politique libre et constructif, et pour que soient assurés la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion, un accès équitable aux médias, y compris aux médias d'Etat, et la sécurité et la liberté de circulation de tous les candidats, ainsi que des observateurs et témoins, des journalistes, des défenseurs des droits de l'Homme et des acteurs de la Société civile ■

Arrivée du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations à l'Est et l'Etat de droit



David Gressly

Photo Radio Okapi/John Bompengo

Le nouveau Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations à l'Est et l'Etat de droit, David Gressly, est arrivé le 18 avril 2015 à la MONUSCO et a pris immédiatement ses fonctions.

M. Gressly a une vaste expérience de plus de 20 ans au sein du système des Nations Unies. Il a travaillé comme Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire des Nations Unies dans le cadre de la Mission mul-

tidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il a également exercé la fonction de Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali. Il a été Coordonnateur régional pour la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) ainsi que Coordonnateur humanitaire régional pour la région du Sahel au Sénégal.

Tout le personnel de la MONUSCO lui souhaite la bienvenue et lui assure son entière collaboration et son soutien ■

Les adieux de Moustapha Soumaré

Après deux ans et demi de bons et loyaux services rendus en ses quatre qualités de Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la République démocratique du Congo, de Coordonnateur résident des Nations Unies, de Coordonnateur humanitaire et de Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement, Moustapha Soumaré quitte la MONUSCO, dans "la fierté du devoir accompli", dit-il, pour assumer ses nouvelles fonctions au Soudan du Sud.

Dans une lettre datée du 27 mars 2015, adressée au personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, M. Soumaré a qualifié ces deux ans et demi des plus enrichissantes mais aussi des plus difficiles de sa carrière. "J'ai eu le privilège de travailler avec des personnes exceptionnelles à l'engagement et au dévouement impressionnant" souligne-t-il, avant d'exprimer sa gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général Martin Kobler qui, par l'entremise de ses "bons offices" lui a permis de mener à bien ses multiples fonctions, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Il remercie aussi ses collègues de l'Equipe de direction de la Mission pour leur appui indéfectible.

Martin Kobler, qui s'exprimait, lui-aussi, dans sa lettre mensuelle du mois d'avril 2015, a salué la bravoure de Monsieur Soumaré en ces termes : "Pour le deuxième mois d'affilé, j'ai la tristesse de dire au revoir à un de mes plus proches collaborateurs et amis. Cette fois, c'est de M. Soumaré que je vais devoir me séparer, lui qui était déjà en poste quand j'ai rejoint la Mission en 2013. Il laisse une marque indélébile en RDC, mais aussi dans nos cœurs. Je vous prie



Moustapha Soumaré

Photo ONU

de vous joindre à moi pour lui souhaiter bonne chance dans ses projets à venir".

Avec tous ceux qui ont travaillé avec lui, Moustapha Soumaré reconnaît avoir relevé des défis de taille, en commençant par la reconfiguration de la Mission et en passant par le renforcement du dialogue politique national.

Concernant la réforme du secteur de la sécurité, par exemple, il a déclaré: "Si je fais la comparaison entre la situation lorsque j'ai débuté dans la Mission et la situation actuelle, avec une nouvelle structure de la réforme et un

rôle de coordination clair, je peux dire que nous avons réussi à garantir une meilleure cohérence dans le soutien apporté au Gouvernement, que ce soit en renforçant l'approche internationale quant à la réforme du secteur de la sécurité ou en mettant en place un dialogue politique".

Le message que M. Soumaré voudrait transmettre au personnel de la MONUSCO avant de partir est le suivant : "Nous sommes à un moment charnière aussi bien pour la Mission que pour le pays. La situation reste fragile, mais nous devons nous unir et saisir l'opportunité de faire une différence pour la paix et la stabilité" ■



SE CONNECTER À NOUS

www.monusco.unmissions.org
www.facebook.com/monusco.org
www.twitter.com/monusco
www.youtube.com/monusco
www.flickr.com/monusco